



VUE D'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE COURS AU CMNE

Base légale : Règlement des études et des examens du Conservatoire de musique neuchâtelois

Cursus école de musique, formations Classique/Jazz'n'Roll

Instrument		Solfège		Activité facultative
Durée d'une leçon	Degré par année	Durée d'une leçon	Degré par année	
30 min.	Préparatoire 1 ^{ère} à 3 ^e année primaire			Initiation musicale
30 min. au départ, puis éventuellement 45 min.	Élémentaire de 1 à 3 ans dès la 4 ^e année primaire (admission jusqu'à 17 ans*)	45 min.	Élémentaire (2 ans)	Ensembles, Orchestres & Chœurs
		45 min.	Moyen (2 ans)	
Examen de changement de degré		Examen de changement de degré		
30 ou 45 min. (à choix)	Moyen de 1 à 3 ans (admission jusqu'à 20 ans*)	Ensembles, Orchestres & Chœurs vivement conseillés		
Examen de changement de degré				
45 ou 60 min. (à choix)	Secondaire I de 1 à 3 ans (admission jusqu'à 23 ans*)	60 min.	Secondaire 10 Modules / 2 ans Équivalence : 1 an = 5 modules	
Examen de changement de degré				
45 ou 60 min. (à choix)	Secondaire II de 1 à 3 ans (admission jusqu'à 26 ans*)			
Examen de changement de degré				
Fin du degré secondaire II				

À la fin du degré secondaire II et si l'examen est réussi, **l'élève entre en Terminal** (pour l'obtention du certificat d'études non professionnelles).

Pour le **cursus préprofessionnel**, l'élève est soumis à un concours d'entrée sur inscription (voir fiche explicative spécifique).

* Des dérogations aux limites d'âge peuvent être accordées par la direction, notamment aux organistes, clavecinistes et chanteurs.





Terminal

Instrument		Solfège		Activité facultative	
Durée d'une leçon	Degré par année	Durée d'une leçon	Degré par année		
60 min.	Terminal de 1 à 3 ans (admission jusqu'à 28 ans)	60 min.	Terminal 10 Modules / 2 ans <i>Équivalence :</i> <i>1 an = 5 modules</i>	Ensembles, Orchestres & Chœurs	
Examen pour l'obtention du certificat d'études non professionnelles					
60 ou 90 min. (à choix)	Supérieur de 1 à 2 ans (pas d'âge limite)				
Examen d'admission pour le certificat supérieur					
60 ou 90 min. (à choix)	Supérieur 1 an (pas d'âge limite)				
Examen pour l'obtention du certificat supérieur d'études non professionnelles					

Informations concernant les certificats d'études non professionnelles :

- ♫ Le degré Terminal pourra se faire sur une durée de 1 à 3 ans, sans examen intermédiaire, mais clos d'un récital, public ou non, selon le désir de l'étudiant.
- ♫ Les élèves ne souhaitant ou ne pouvant faire l'investissement nécessaire que requiert le degré Terminal peuvent arrêter leurs études à la fin du degré Secondaire II ou continuer leur parcours au sein du Cursus adultes (dès 18 ans).
- ♫ Un élève ne peut être admis en degré supérieur que s'il est porteur d'un certificat d'études non professionnelles ou d'un certificat d'études préprofessionnelles.

Cursus adultes

Cette formation « à la carte » est ouverte aux élèves dès l'âge de 18 ans, dans le but de se former, se perfectionner, découvrir une nouvelle approche. Tous les cours proposés au CMNE sont accessibles dans ce cursus.

Double cursus Classique / Jazz'n'Roll

Sur demande, il est possible de suivre, pour un même instrument, la filière Classique et la filière Jazz'n'Roll en parallèle : c'est le double cursus. Le double cursus inclut le cursus Jazz'n'Roll complet ainsi qu'un deuxième cours d'instrument en Classique. L'élève passe deux examens instrumentaux distincts. Il peut donc être dans deux degrés différents entre l'instrument jazz et l'instrument classique.

La rythmique seniors est un cours collectif ouvert aux personnes dès 60 ans.